

SÉANCE ORDINAIRE 20 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, vice-président Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 080-11-2017

1.1 <u>NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autorisé le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes afin d'autorisé le nouveau président, monsieur Louis-Philippe Marineau, à signer pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 081-11-2017

1.2 <u>NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX</u> USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que monsieur Yves Legault soit nommé à titre de vice-président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autorisé le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes afin d'autorisé le nouveau vice-président, monsieur Yves Legault, à signer pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (en l'absence du président).



Résolution RT 082-11-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2017 1.3

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 083-11-2017

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 2.1 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre et de la séance d'ajournement du 7 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie des procès-verbaux.

ADMINISTRATION

Résolution RT 084-11-2017

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-11-2017 au montant de 23 008.93 \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EXPLOITATION

Résolution RT 085-11-2017

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA 4.1 FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étanas aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.:

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la

rapport d'activités Régie un mensuel

conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de novembre 2017 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 086-11-2017

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18 h45.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU	STÉPHANE GIGUÈRE
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE